Fiche formation

Programme et informations pratiques · version du 15/11/2026

Formation non certifiante · non éligible au CPF

Formation non certifiante : elle ne délivre ni diplôme, ni titre, ni certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique, et n'est donc pas éligible au CPF. Elle développe principalement des compétences relationnelles et comportementales (soft skills). À l'issue : attestation de fin de formation (objectifs, nature et durée de l'action, résultats de l'évaluation des acquis) et certificat de réalisation.

Trois journées pour faire de la coopération le moteur d'un changement de pratique dans une équipe.

Les participant·e·s vivent l'intelligence collective par l'expérience, comprennent les mécanismes individuels et collectifs face au changement, réalisent l'état des lieux de leurs pratiques, apprennent à impliquer plutôt qu'à annoncer, à accueillir les résistances comme des informations utiles et à décider par consentement.

La formation aboutit à un plan d'action collectif réaliste, décidé ensemble, avec ses rituels de suivi. Elle privilégie la mise en action concrète : le travail porte sur les pratiques réelles de l'équipe.

Durée	21 heures (3 jours de 7 heures)
Modalité	Présentiel, Intra et inter-entreprise
Tarifs	INTER : 350 € par jour et par personne (1 050 € par personne) INTRA : 3 300 € pour le groupe (1 100 € par jour) TVA non applicable, art. 261-4-4° a du CGI. Frais de déplacement, d'hébergement et de repas du formateur en sus, selon le lieu, précisés sur le devis.
Effectif	De 4 à 12 participant·e·s (4 minimum pour des raisons pédagogiques : nos activités d'intelligence collective ont besoin d'un groupe)
Délai d'accès	15 jours minimum
Sanction de la formation	Attestation de fin de formation, Certificat de réalisation
Financement	Formation financée par la structure employeuse (plan de développement des compétences) ou à titre personnel, sur devis et convention ou contrat de formation. Facilitic ne délivre pas de formation certifiante : aucun financement lié à une certification (CPF notamment) n'est mobilisable.
Prérequis	Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Les participant·e·s doivent être volontaires.
Formateur·rice·s	Sylvain Pellier

01 Public visé

Toute personne souhaitant améliorer sa capacité à coopérer et à se mettre en action dans un changement de pratique : membres d'une équipe, managers et chef·fe·s de projet, dirigeant·e·s et responsables RH, associations, collectifs, collectivités et services publics.

De 4 à 12 participant·e·s : 4 au minimum pour des raisons pédagogiques (les activités d'intelligence collective ont besoin d'un groupe), 12 au maximum. En INTRA, le groupe est composé de membres d'une même structure ; en INTER, il réunit des personnes de structures différentes.

02 Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, les participant·e·s seront capables de :

- expliquer les mécanismes individuels et collectifs face au changement ;
- identifier les pratiques actuelles et les besoins de changement de leur collectif ;
- impliquer les personnes et accueillir les résistances comme des informations utiles ;
- conduire une décision collective par consentement ;
- élaborer un plan d'action collectif réaliste et ses rituels de suivi.

03 Objectifs pédagogiques et évaluation

Objectif	Critères de réussite	Méthode
Conduire une décision collective par consentement	Énonce les étapes de la décision par consentement. Anime ou participe activement à une décision par consentement en formulant une objection argumentée ou en l'intégrant.	Mise en pratique
Élaborer un plan d'action collectif réaliste et ses rituels de suivi	Le plan d'action collectif comporte au moins 3 actions avec porteur·se, échéance et indicateur. Au moins un rituel de suivi est décidé, avec sa fréquence.	Projet
Expliquer les mécanismes individuels et collectifs face au changement	Situe sur la courbe du changement au moins trois réactions observées ou vécues. Cite au moins deux leviers qui aident à traverser une phase de résistance.	Exercice
Identifier les pratiques actuelles et les besoins de changement du collectif	Contribue au speedboat de l'équipe (au moins une idée par zone). Formule au moins un besoin de changement partagé par le groupe.	Étude de cas
Impliquer les personnes et accueillir les résistances comme des informations utiles	Nomme le niveau de participation adapté à une situation de changement. Reformule une résistance en faisant apparaître le besoin sous-jacent.	Mise en pratique

04 Programme

Journée 1 : comprendre le changement et faire l'état des lieux

Se rencontrer et poser le cadre, puis vivre de l'intérieur ce que provoque un changement imposé (« changer trois choses ») et le relier à la courbe du changement. L'après-midi, les tours coopératives font vivre les modes de décision, avant un état des lieux des pratiques de l'équipe avec le speedboat.

- Accueil (15 min)
- Introduction et positionnement (25 min)

- Météo Lego (20 min)
- Accords de groupe (30 min)
- Changer trois choses (45 min)
- La courbe du changement (30 min)
- Intelligence collective et changement (30 min)
- Energizer : le robot marcheur (15 min)
- Les tours coopératives : décider ensemble (60 min)
- Choisir son mode de décision (20 min)
- Speedboat : nos pratiques actuelles (60 min)
- Fresque mémoire (25 min)
- Déclusion : pépites, cailloux, canif (15 min)

Journée 2 : impliquer, accueillir les résistances et décider

Explorer les rôles et les mandats qui permettent à chacun·e de prendre sa place dans un changement, vivre la différence entre un changement annoncé et un changement co-construit, découvrir l'échelle de la participation. L'après-midi, un accélérateur de projet s'attaque aux freins identifiés la veille, puis le groupe pratique la décision par consentement.

- Accueil (15 min)
- Brise-glace : j'ai déjà... (15 min)
- Introduction de la journée (15 min)
- Rôles et mandats dans un collectif (60 min)
- Annoncer ou impliquer ? (60 min)
- L'échelle de la participation et l'accueil des résistances (30 min)
- Energizer : compter jusqu'à 20 (15 min)
- Accélérateur de projet : lever nos freins (75 min)
- Décider par consentement (60 min)
- Relecture : ce qui facilite le changement (30 min)
- Déclusion : pépites, cailloux, canif (15 min)

Journée 3 : co-construire et ancrer le changement

Un world café fait émerger les actions possibles à partir des besoins de changement, puis le groupe les priorise et les décide par consentement. L'après-midi, l'équipe formalise son plan d'action collectif (porteur·se·s, échéances, indicateurs) et choisit les rituels qui permettront d'ancrer le changement. Avant la clôture, un baromètre de confiance (de 0 à 10, avant la formation et aujourd'hui, sur trois comportements coopératifs) ouvre un échange sur ce qui pourrait freiner la mise en pratique. La formation se termine par une analyse réflexive, l'évaluation des acquis et la satisfaction.

- Accueil (15 min)
- Brise-glace : j'ai déjà... (15 min)
- Introduction de la journée (15 min)
- World café : construire notre plan d'action (90 min)
- Prioriser et décider par consentement (60 min)
- Energizer : le robot marcheur (15 min)
- Formaliser notre plan d'action collectif (60 min)
- Ancrer et suivre : nos rituels (30 min)
- Analyse réflexive : ce qui a changé pour moi (30 min)

- Évaluation des acquis et de la satisfaction (45 min)
- Clôture : pépites, cailloux, canif (15 min)

05 Méthodes pédagogiques

Approche par le vécu et le ressenti : pas de PowerPoint, pas de cours magistral, mais des mises en situation ludiques, du jeu, du mouvement, des activités coopératives et des temps de partage et d'écoute.

Chaque séquence suit le même cycle :

1. présentation de l'activité ;
2. activité ludique ou outil d'intelligence collective permettant de vivre l'expérience ;
3. retour sur ce qui a été vécu ;
4. mise en lien avec la théorie (apports courts, fiches remises) ;
5. mise en lien avec l'activité professionnelle.

Formation animée par Sylvain Pellier, formateur spécialiste de la facilitation et de l'intelligence collective.

06 Modalités d'évaluation

- Avant la formation : questionnaire de positionnement (attentes, besoins, niveau de départ), puis auto-positionnement sur la grille des objectifs au début de la première journée.
- Pendant la formation : évaluation des acquis par les mises en pratique (observation par les formateur·rice·s), fresques mémoire et relectures de fin de journée.
- En fin de formation : auto-évaluation de l'atteinte de chaque objectif sur la même grille, mise en regard avec les observations des formateur·rice·s ; bilan écrit individuel et bilan oral collectif.
- Baromètre de confiance en clôture : chaque participant·e estime de 0 à 10 sa capacité à mettre en œuvre trois comportements coopératifs, avant la formation et aujourd'hui, puis le groupe repère ce qui pourrait freiner la mise en pratique. Les freins liés à la pratique sont retravaillés avant la fin de la formation ; ceux liés au contexte de travail nourrissent le plan d'action. Exploitation collective, sans jugement individuel ; la même mesure est reprise dans le questionnaire à froid pour vérifier la mise en pratique.
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation et questionnaire d'évaluation à froid environ 3 mois après ; un suivi post-formation à distance est proposé.
- Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant·e.

07 Modalités et délais d'accès

Formation proposée en INTER (session ouverte à des personnes de structures différentes) et en INTRA (pour une équipe, dans ses locaux ou dans un lieu adapté), en Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et au-delà sur demande.

Tarifs : INTER 350 € par jour et par personne, soit 1 050 € par personne ; INTRA 3 300 € pour le groupe (1 100 € par jour). TVA non applicable, art. 261-4-4° a du CGI. Frais de déplacement, d'hébergement et de repas du formateur en sus, selon le lieu, précisés sur le devis.

Modalités d'inscription : un entretien préalable (avec la personne commanditaire en INTRA, avec chaque participant·e en INTER) permet d'analyser le besoin et les attentes ; un questionnaire de positionnement est ensuite adressé à chaque participant·e. Les participant·e·s doivent être volontaires.

Délai d'accès : 15 jours minimum entre la validation de l'inscription et le début de la formation (en INTER, dans la limite des places disponibles).

Effectif : 4 participant·e·s minimum, pour des raisons pédagogiques (intelligence collective), et 12 maximum. Une session INTER qui n'atteint pas ce minimum peut être reportée (voir nos conditions générales de vente).

Les journées peuvent être consécutives ou espacées (idéalement de 2 à 4 semaines) pour permettre l'expérimentation entre les journées.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Ayant suivi la formation « Référent·e handicap en organisme de formation », nous sommes prêt·e·s à adapter les activités, les supports et le rythme de la formation en fonction des situations de handicap et des demandes d'adaptation (activités assises, alternatives aux activités physiques, supports en gros caractères, temps de pause supplémentaires…).

Pour que nous puissions le faire dans les meilleures conditions, merci de nous l'indiquer le plus en amont possible, lors de l'entretien préalable ou dans le questionnaire de positionnement. Si nécessaire, nous mobilisons notre réseau de partenaires spécialisés.

Référent handicap : Sylvain Pellier, contact@facilitic.org, 02 19 12 18 68.

09 Indicateurs de résultats

Formation nouvelle : aucune session facturée réalisée à ce jour, les indicateurs seront publiés à l'issue des premières sessions.

Mode de calcul publié sur www.facilitic.org (fiche formation, rubrique « Indicateurs de résultats ») · mise à jour du 15/11/2026.

10 Bibliographie

- John P. Kotter, Leading Change, Harvard Business School Press, 1996.
- Elisabeth Kübler-Ross, Les derniers instants de la vie, Labor et Fides.
- Sherry R. Arnstein, « A Ladder of Citizen Participation », Journal of the American Institute of Planners, 1969.
- Gilles Charest, La démocratie se meurt, vive la sociocratie !, Esserci, 2007.
- Frédéric Laloux, Reinventing Organizations, Diateino, 2015.
- Olivier Piazza, Découvrir l'intelligence collective, Dunod, 2018.

Facilitic est une marque de SPONLINE, Moulin de Saint-Gilles, 22520 Binic-Étables-sur-Mer. SIRET 530 130 780 00022. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220946922 auprès du préfet de région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Contact : contact@facilitic.org.